

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'AIN TEMOUCHENT  
NIF N°0002162990033049**

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales  
N°06/AT/DO/46/2022**

La direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la conclusion d'un contrat d'adhésion à commandes portant sur la réalisation des travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseaux FTTX.

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées et classifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et hydrauliques selon les paliers suivants :

**Palier 1 : concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère).**

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie deux (02) à neuf (09) dans l'un des domaines cités supra.

**Palier 2 : concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère).**

Le soumissionnaire doit justifier d'un certificat de qualification de catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'un des domaines cités supra.

Pour les entités relevant des dispositifs d'aide de l'état ; ANGEM, CNAC, ou ANADE ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'état.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de huit mille dinars algériens (**8000,00 DA**), non remboursable, auprès de la banque BNA Ain Témouchent N° compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :

- 1-** Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2-** Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3-** Une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée, anonyme qui portera la mention :

**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ain Témouchent  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N°06/AT/DO46/2022**

**Travaux de maintenance et de développement de la canalisations FTTX  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressés à :

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Témouchent « secrétariat »  
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date de dépôt, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingts (180)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :